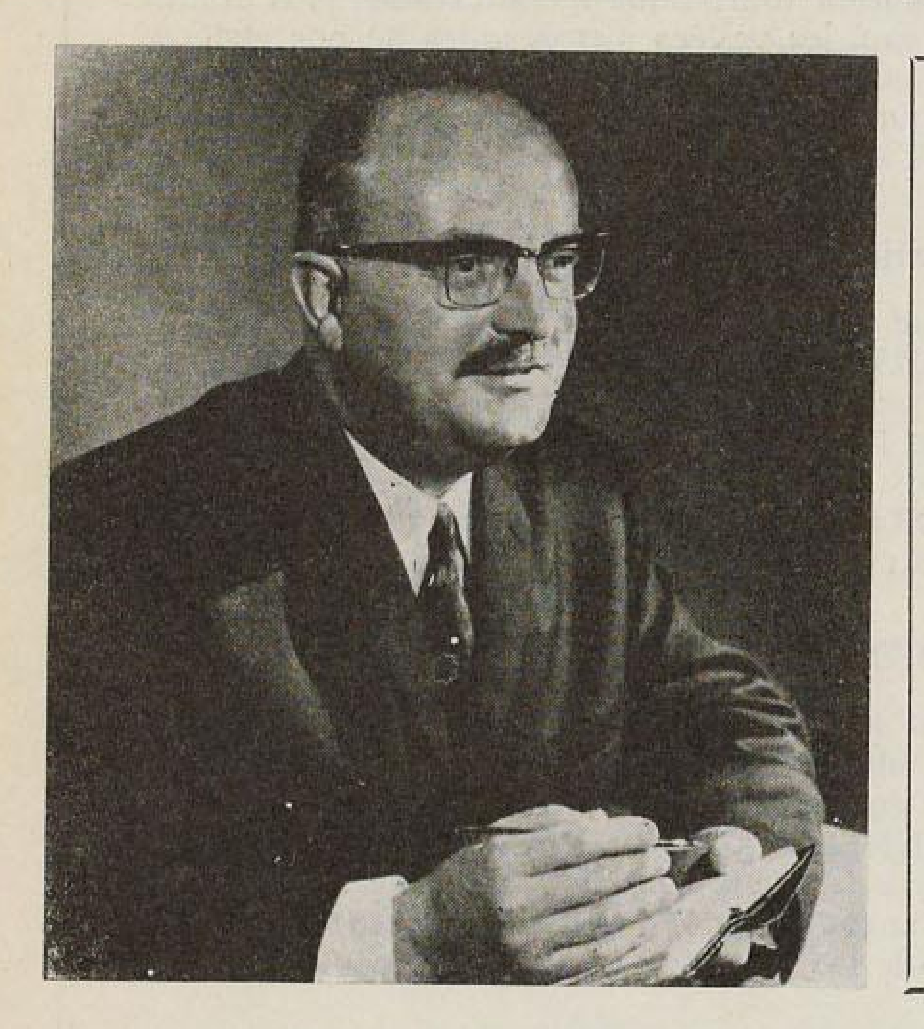


Ve REPUBLIQUE

Jean BRUGEAUD



Il peut prendre en mains les intérêts de la région de Tulle. Il la connaît bien.

Il est né à Tulle, le 4 août 1922, d'une famille dont l'origine est à Lagarde-Enval. Son père a fait prospérer à Tulle une entreprise de travaux publics et privés.

Après ses études primaires à l'école de Souilhac, Jean Brugeaud accomplissait ses études secondaires à l'Ecole Bossuet de Brive, puis au Lycée de Tulle.

Docteur en Droit devant la Faculté de Toulouse, il a créé son cabinet d'Avocat à Tulle en 1945.

Elu, à plusieurs reprises, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, il est actuellement le Bâtonnier en exercice.

Membre du Centre d'Etudes Techniques et Forestières du Limousin.

Jean Brugeaud a un garçon de 10 ans et une fille de 5 ans. Madame Brugeaud est la fille de Me Dumond, notaire à Argentat.

Je suis un homme neuf :

Je n'ai jamais fait de politique.

Jusqu'à maintenant, je n'ai été passionné que pour mon travail. Grâce à lui, je n'ai pas besoin d'une élection pour bénéficier d'une situation honorable.

J'ai accepté de présenter ma candidature pour défendre l'économie de notre région et lui obtenir des moyens concrets et positifs pour sortir de l'état de léthargie qui la paralyse.

C'est un cri d'alarme que je lance : Tulle peut devenir, dans un avenir très proche, un gros bourg isolé, et la région de Tulle peut être laissée à l'écart, pendant que les régions de Brive et d'Ussel prennent une expansion extraordinaire... parce qu'elles ont su être réalistes.

Je veux mettre au service de cette région :

— des moyens d'efficacité qu'un député de l'opposition ne peut pas demander lorsqu'il vote systématiquement contre le budget des ministères dont nous devons recevoir les réalisations ;

— le sérieux, l'application et le dévouement que l'on a voulu me reconnaître dans ma situation professionnelle.. et dans le travail que je me suis efforcé d'accomplir depuis la présentation de ma candidature, au profit des maires des communes pour l'avancement et la réalisation de leurs projets.

A vous de juger.

Henri JUGE



Né le 1er avril 1928 à Pierrefitte. Etudes primaires à Pierrefitte. Etudes secondaires à Brive, à l'Ecole Bossuet et de Mathématiques élémentaires au Lycée Cabanis. Admissible aux Ecoles Nationales de Vétérinaires en 1950, abandonne ses études après le décès de son frère, officier en Indochine, pour reprendre en mains l'exploitation familiale.

Père de trois enfants. Conseiller municipal de Pierrefitte depuis 1959. Délégué de la Mutualité Sociale Agricole. Membre du Centre d'études techniques agricoles de Chamboulive.

AVEC DE GAULLE

La France a décidé de poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République : il y a un an, elle a réélu le général de Gaulle, Président de la République.

IL FAUT MAINTENANT ETRE LOGIQUE :

En soutenant le candidat qui veut poursuivre :

• L'œuvre accomplie en faveur des agriculteurs :

— grâce à la retraite qui n'était reconnue auparavant qu'aux fonctionnaires ou aux travailleurs salariés ;
— grâce à l'indemnité viagère de départ, qui permet de placer à la tête des exploitations : jeunesse et progrès ;
— grâce à l'aide à l'élevage qui doit permettre à nos agriculteurs de réaliser des investissements et de créer des exploitations rentables.

• Un renouveau économique de cette région :

A Tulle :

Pour retrouver ce qui a été perdu par quinze années de votes négatifs de Montalat contre le Gouvernement :
— Développement de la Manufacture d'Armes qui fait vivre le tiers de la ville et des communes avoisinantes, pour qu'elle retrouve les 2.000 ouvriers qu'elle employait ;
— Rétablissement d'une grande Ecole Militaire avec ses 700 élèves et réalisation de l'agrandissement des Lycées ;
— Réalisation d'une Cité Administrative moderne, dont on parle en vain depuis 10 ans et qui doit assurer le maintien de Tulle comme chef-lieu du département ;
— Primes d'équipement en faveur des nouvelles implantations industrielles, avec le même taux qu'à Brive, et sur une zone industrielle convenable.

Dans les centres des cantons :

Pour réaliser les équipements qu'un député doit soutenir :
— Hôpitaux ruraux à Argentat, à Uzerche, à Pompadour ;
— Implantations de petites industries à Marcillac, à Vigeois, à Lubersac, Argentat et Uzerche.

Dans les petites communes :

Un député doit son concours autrement que dans les banquets ou sur les champs de foire... pour distribuer des poignées de main. Auprès des maires, il doit étudier les difficultés, soutenir leurs dossiers, les défendre...

• Une promotion touristique :

C'est une œuvre immense qui justifie une action efficace auprès des Pouvoirs publics.

Bien qu'elle n'ait ni la mer, ni la montagne, notre région possède une vocation touristique incontestable. Nos étangs, nos retenues d'eau, les vallées pittoresques de nos rivières, nos vieilles demeures méritent d'attirer et de retenir les richesses du tourisme par des équipements dont presque tous demeurent à accomplir.

• L'œuvre nationale :

— **LA PAIX** que la France connaît depuis 1939 ;
— **L'INDEPENDANCE** qui permet à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre et forte dans la conduite de son économie, et pour réaliser l'Europe ;
— **LA STABILITE** qui implique une monnaie forte, et qui nous a rendu le prestige d'une grande Nation.

IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE !

Parfaitement informé des problèmes sociaux et économiques de sa circonscription, Jean BRUGEAUD s'inscrit dans la grande équipe « Vᵉ République » de la Corrèze avec Jean CHARBONNEL et Jacques CHIRAC.

En face, il y a les deux candidats soutenus par la Fédération de la Gauche : MONTALAT et PRANCHERE... unis aujourd'hui pour les élections..., divisés demain pour gouverner...

C'est encore le chaos des anciens partis politiques.

VOUS NE LE VOULEZ PAS.

POUR LA RÉGION DE TULLE :

votez efficacité

POUR LA FRANCE :

votez stabilité
votez majorité

POUR L'AVENIR :

votez Jean BRUGEAUD

MAUGEIN - TULLE

Vu, le candidat.